

Utilisation de l'algorithme CRISIS (identification et amélioration des situations de crise) de l'évaluation SD interRAI comme outil d'aide à la décision



Qu'est-ce que l'algorithme CRISIS?

L'algorithme CRISIS (Crisis Identification and Situational Improvement Strategies — identification et amélioration des situations de crise) permet de classer une personne en fonction de la probabilité qu'elle soit placée en établissement de soins de longue durée dans les 90 jours suivant l'évaluation.

Comment fonctionne-t-il?

Il s'agit d'un processus en 2 étapes. La personne est d'abord classée dans l'un des 7 groupes cliniques établis. À partir de l'information de l'évaluation SD interRAI, on lui attribue ensuite un niveau de risque (de 1 à 5) de placement immédiat en établissement de soins de longue durée.

Le niveau est attribué en fonction de divers critères. Les différentes combinaisons de ces critères mènent les personnes aux différents niveaux de risque.

Quels sont les critères utilisés pour le calcul de la note CRISIS?

- Habileté cognitive concernant les décisions de la vie de tous les jours (C1)
- Changement aigu de l'état mental par rapport au fonctionnement habituel (C4)
- Symptômes comportementaux [E3] (errance, abus verbal, abus physique, comportement socialement inapproprié ou perturbateur, ou résistance aux soins)
- Peur d'un membre de la famille ou d'une connaissance (F1e)
- Victime de négligence, de violence ou de maltraitance (F1f)
- Fréquence des chutes (J1a ou J1b \geq 1)
- Délire (J2h)
- Hallucinations (J2i)
- Hygiène (J2t)
- L'aidant vit avec la personne (P1b)
- Le ou les aidants naturels ne peuvent plus prodiguer de soins (P2a)
- L'aidant naturel principal exprime des sentiments de détresse, de colère ou de dépression (P2b)
- Dans l'ensemble, l'autonomie de la personne a changé de façon importante au cours des 90 derniers jours (R2)
- Échelle hiérarchique de performance dans les AVQ
- Échelle de mesure de la dépression

Quels en sont les avantages?

Sur le plan clinique

- Permet de reconnaître les personnes qui devraient être placées en établissement en fonction de leurs besoins et de leur situation

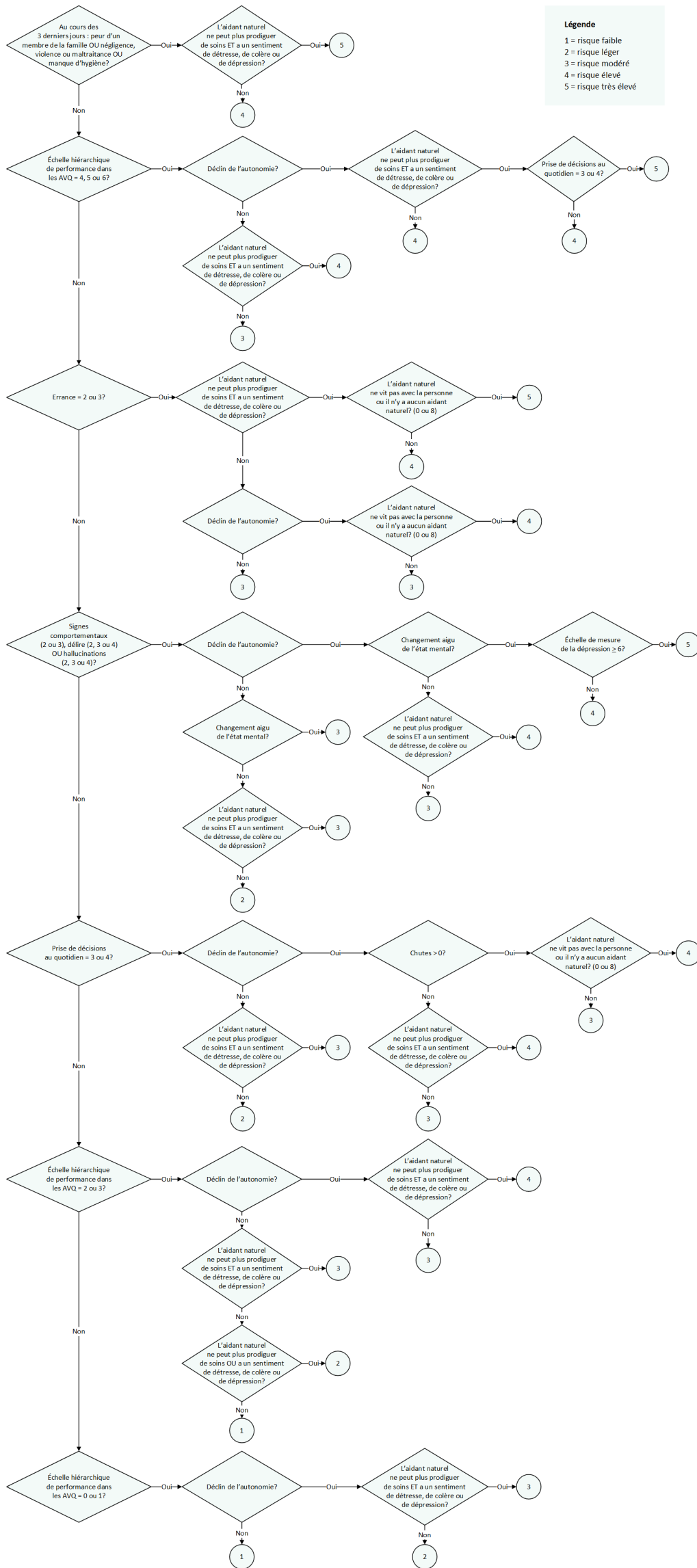
Sur le plan organisationnel

- Favorise la prise de décisions uniformes par le personnel des services à domicile
- Soutient l'attribution de ressources fondée sur des données probantes



Aide-mémoire

Arbre de décision CRISIS





Annexe

Texte de remplacement pour l'image

Les notes selon l'algorithme CRISIS sont définies comme suit : 1 correspond à un risque faible; 2 à un risque léger; 3 à un risque modéré; 4 à un risque élevé; et 5 à un risque très élevé.

Si la personne a eu peur d'un membre de la famille, a été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ou a manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours et que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 5. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 4.

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle a affiché une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ et un déclin sur le plan de l'autonomie, que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression et que la capacité de prise de décisions au quotidien correspond à 3 ou à 4, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 5. Si la capacité de prise de décisions au quotidien est inférieure à 3, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'autonomie de la personne n'a pas décliné, mais que son aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3.

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle n'a pas obtenu une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ, qu'elle affiche une note de 2 ou de 3 relativement à l'errance, que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, et que l'aidant ne vit pas avec la personne ou qu'il n'y a pas d'aidant naturel, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 5. Si l'aidant naturel vit avec la personne, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, mais que l'autonomie de la personne a décliné et que l'aidant naturel ne vit pas avec la personne ou qu'il n'y a pas d'aidant naturel, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel vit avec la personne, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'autonomie de la personne n'a pas décliné, la note pour l'algorithme CRISIS est 3.

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle n'a pas obtenu une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ ni une note de 2 ou 3 relativement à l'errance, mais qu'elle a des signes comportementaux, du délire ou des hallucinations, affiche un déclin sur le plan de l'autonomie et un changement aigu sur le plan de l'état mental et qu'elle a obtenu une note égale ou supérieure à 6 à l'échelle de mesure de la dépression (DRS), alors la note pour l'algorithme CRISIS est 5. Si la note à l'échelle DRS est inférieure à 6, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si aucun changement aigu de l'état mental n'a été observé, mais que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'autonomie n'a pas décliné, mais qu'un changement aigu de l'état mental a été observé, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si aucun changement aigu de l'état mental n'a été observé, mais que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 2.



Aide-mémoire

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle n'a pas obtenu une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ ni une note de 2 ou 3 relativement à l'errance, qu'elle n'a pas eu de signes comportementaux, de délire ou d'hallucinations, qu'elle a obtenu une note de 3 ou 4 relativement à la prise de décisions au quotidien ainsi qu'affiché un déclin sur le plan de l'autonomie et fait au moins une chute, et que l'aidant naturel ne vit pas avec elle ou qu'il n'y a pas d'aidant naturel, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel vit avec la personne, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si la personne n'a pas fait de chute, mais que son aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'autonomie de la personne n'a pas décliné, mais que son aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 2.

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle n'a pas obtenu une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ ni une note de 2 ou 3 relativement à l'errance, qu'elle n'a pas eu de signes comportementaux, de délire ni d'hallucinations et qu'elle n'a pas obtenu une note de 3 ou 4 relativement à la prise de décisions au quotidien, mais qu'elle a affiché une note de 2 ou 3 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ et un déclin sur le plan de l'autonomie et que son aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 4. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'autonomie de la personne n'a pas décliné, mais que son aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins ou éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 2. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins et n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 1.

Si la personne n'a pas eu peur d'un membre de la famille, n'a pas été victime de négligence, de violence ou de maltraitance ni manqué d'hygiène au cours des 3 derniers jours, qu'elle n'a pas obtenu une note de 4, 5 ou 6 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ ni une note de 2 ou 3 relativement à l'errance, qu'elle n'a pas eu de signes comportementaux, de délire ou d'hallucinations, qu'elle n'a pas obtenu une note de 3 ou 4 relativement à la prise de décisions au quotidien, qu'elle affiche une note de 0 ou 1 à l'échelle hiérarchique de performance dans les AVQ et qu'elle n'a pas eu de déclin sur le plan de l'autonomie, alors la note pour l'algorithme CRISIS est 1. Si l'autonomie de la personne a décliné et que l'aidant naturel ne peut plus prodiguer de soins et éprouve un sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 3. Si l'aidant naturel peut continuer à prodiguer des soins ou n'éprouve pas de sentiment de détresse, de colère ou de dépression, la note pour l'algorithme CRISIS est 2.

Source

Adapté avec la permission d'interRAI Canada.